

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 29 juillet 2024
Délibération n°6-4

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf juillet à vingt heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

- Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, DEVAUTOUR Florian et FERRANDI François
Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine et BOUIN Florence

Excusés : Mrs BOTTAREL Sébastien, CARLINI Claude, FINI Sandro, et WEIHSS Pascal
Mme NSIRI Marielle

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire de séance.

Objet : CRÉATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de réactualiser l'institution d'une régie de recettes concernant les droits de place pour encaisser les recettes issues du droit de place.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à créer une régie de recettes issues du droit de place
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre par arrêté toutes les modifications nécessaires à l'acte de la régie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES : Contre 0 Pour 9

Date de convocation : 24 juillet 2024
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

